

































Après le passage à l'Assemblée Nationale, c'est au Sénat de se prononcer sur le projet de loi de programmation de la recherche (LPR) La LPR doit être abandonnée, nous voulons des moyens pour la rentrée 2020!

Le gouvernement continue son passage en force, comme si de rien n'était malgré la très grande opposition de la communauté de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au projet de loi LPR. Opposition une nouvelle fois exprimée dans la rue le 13 octobre, partout en France, malgré la situation sanitaire. A peine renouvelé, le Sénat est appelé à se prononcer sur la LPR, après un débat de courte durée censé démarrer le 28 octobre.

La crise sanitaire exige des moyens immédiats dans l'enseignement supérieur et la recherche Nous exigeons toujours l'abandon du projet de LPR

Nous ne lâcherons rien de nos revendications de postes statutaires et de moyens récurrents.

Nous devons afficher notre détermination à construire un grand service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, au service de toutes et tous, avec des moyens humains, financiers et matériels garantis et pérennes, au sein duquel la précarité n'est plus de mise.

Nous appelons les collègues et étudiant.e.s à

se réunir massivement en assemblées générales et à participer au

Rassemblement le 28 octobre

à 14h Place Pierre-Dux devant le Sénat pour exiger l'abandon du projet de loi LPR et les moyens nécessaires pour cette rentrée 2020

Signataires : SNTRS-CGT, CGT FERC SUP, CGT-INRAE, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, FO-ESR, SUD RECHERCHE EPST-SOLIDAIRES, SUD EDUCATION, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S, UNEF, L'ALTERNATIVE, UNEF, ANCMSP, FACS ET LABOS EN LUTTE, CJC.

Le rassemblement est soumis aux mesures sanitaires imposées par le décret 2020-1262 du 17/10/20 qui prévoit le port du masque, la distanciation sociale d'au moins un mètre et la mise à disposition (par les organisateurs) de solution hydro alcoolique.